

Communiqué de presse

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La date du 25 novembre est une journée nationale et internationale dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes.

A cette occasion, en tant que Franc-maçonnnes et Citoyennes responsables les 13 500 adhérentes de la Grande Loge Féminine de France rappellent :

- que tous les 2 jours et demi, en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint,
- que chaque année dans notre pays, près de 55 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles,
- que 20 % des femmes endurent régulièrement des injures, des menaces et des humiliations à caractère sexiste.

Toutes ces violences faites aux femmes dans la sphère privée, se répètent dans le champ social et le monde du travail :

- discriminations sexistes à l'embauche,
- disparité de salaires hommes/femmes,
- harcèlements sexuels et moraux.

Et, plus globalement, tant dans l'univers professionnel que politique, les femmes restent évincées des postes à responsabilités.

Au nom des principes démocratiques de Liberté, d'égalité, de Fraternité et de Laïcité qui la fondent, la Grande Loge Féminine de France lutte sans relâche pour la Dignité des personnes et leur égalité en droits. Elle condamne fermement les modes de pensée archaïques, les stéréotypes réducteurs et les actes de violences sexistes qui perdurent dans notre société.

La Grande Loge Féminine de France, appelle aujourd'hui les Institutions de la République à redoubler d'efforts, pour faire cesser à l'encontre des femmes, ces pratiques indignes de la Démocratie.

La Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France,
Denise Oberlin

Paris, le 24 novembre 2011